

VILLE DE
BORMES
LES MIMOSAS



**DIRECTION GENERALE
DES SERVICES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 12 AVRIL 2017

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
29	23	29

L'AN DEUX

MILLE DIX-SEPT ET LE DOUZE AVRIL à 18 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de BORMES LES MIMOSAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur François ARIZZI, Maire de BORMES LES MIMOSAS.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 05 avril 2017.

PRÉSENTS : M. François ARIZZI, Mme Christiane DARNAULT, Mme Magali TROPINI, M. Daniel MONIER, Mme Isabelle CANONNE, Mme Catherine CASELATO, M. Philippe CRIPPA, M. Claude LEVY, M. Alain COMBE, M. Patrice CHATAGNIER, Mme Joëlane MAGREAU, Mme Véronique PIERRE, Mme Véronique GINOYER, M. Bernard BACCINO, Mme Sandrine EMERIC, Mme Ghislaine IMBERT, M. Aurélien MOIGNARD, Mme Christine MAUPEU, M. Jacques BLANCO, M. Joël BENOIT, M. André DENIS, Mme Nicole PESTRE, M. Claude FAEDDA.

POUVOIRS :

M. Jérôme MASSOLINI à Mme Christiane DARNAULT

Mme Geneviève RE à Mme Catherine CASELATO

Mme Marianne LEMEUR à M. Philippe CRIPPA

M. Rabah HERHOUR à M. Claude LEVY

Mme Stéphanie OLIVIER à Mme Magali TROPINI

Mme Rania MEKERRI à M. André DENIS

Reçu en Préfecture le

29 AVRIL 2017

FAVA/CM - N°2017/04/58 - OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 COMMUNE

VU la délibération N° 2017/03/29 du 08 mars 2017, reçue en Préfecture le 15 mars 2017, portant sur les orientations budgétaires 2017 de la Commune, de l'Assainissement, de l'Eau Potable, de la régle des Transports, du service extérieur des Pompes Funèbres et du service Assainissement Non Collectif, sur la base du rapport d'orientation budgétaire.

Monsieur le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet du BUDGET PRIMITIF 2017 dressé et appuyé de tous les documents propres à justifier les propositions.

Le Conseil Municipal EXAMINE les propositions du BUDGET PRIMITIF 2017 par nature et par chapitre,

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	17 906 082,61 €	17 906 082,61 €
INVESTISSEMENT	10 226 020,34 €	10 226 020,34 €
TOTAL	28 132 102,95 €	28 132 102,95 €

VOTE LE BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2017 POUR UN MONTANT DE VINGT-HUIT MILLIONS CENT TRENTE DEUX MILLE CENT DEUX EUROS ET QUATRE VINGT QUINZE CENTIMES D'EUROS.

Accusé de réception en préfecture
083-218300192-20170412-20170458-DE
Date de télétransmission : 20/04/2017
Date de réception préfecture : 20/04/2017



**Délibération n°2017/04/58
(suite)**

LE CONSEIL MUNICIPAL, ENTENDU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE MAIRE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE la balance générale du BUDGET PRIMITIF 2017 présentée ci-dessus sans excédent ni déficit annexée au BP 2017.

VOTE : MAJORITE (27 POUR – 2 ABSTENTIONS)

POUR (27) : M. François ARIZZI, Mme Christiane DARNAULT, Mme Magali TROPINI, M. Daniel MONIER, Mme Isabelle CANONNE, Mme Catherine CASELLATO, M. Philippe CRIPPA, M. Claude LEVY, M. Jérôme MASSOLINI, M. Alain COMBE, M. Patrice CHATAGNIER, Mme Josiane MAGREAU, Mme Geneviève RE, Mme Véronique PIERRE, Mme Marianne LE MEUR, Mme Véronique GINOYER, M. Bernard BACCINO, M. Rabah HERHOUR, Mme Sandrine EMERIC, Mme Ghislaine IMBERT, Mme Stéphanie OLIVIER, M. Aurélien MOIGNARD, Mme Christine MAUPEU, M. Jacques BLANCO, M. André DENIS, Mme Rania MEKERRI, M. Claude FAEDDA.

ABSTENTIONS (2) : M. Joël BENOIT, Mme Nicole PESTRE

Le Maire
François ARIZZI

NOTE DE PRESENTATION

BUDGETS PRIMITIFS 2017

Préambule :

- Situation de la collectivité

La commune a dégagé un résultat net de fonctionnement de 694 679,43€, en hausse, et un résultat cumulé de 2 620 074,78€ à la clôture de l'exercice 2016 en hausse de 8,05% par rapport à 2015. Ces résultats sont obtenus malgré une affectation réelle à la section d'investissement de 500 000 € en 2016.

En 2017, les dépenses de fonctionnement devraient progresser très légèrement, en dépit d'une baisse programmée des charges à caractère général et les recettes de fonctionnement devraient stagner, en raison principalement d'une nouvelle baisse de DGF estimée à 200 000€

- Evolution de l'épargne communale

L'épargne de gestion est en progression de +270 000€ ainsi que l'épargne brute + 300 000€ et + 200 000€ pour l'épargne nette. Cette augmentation est en contraste avec la moyenne des communes de la même strate démographique.

Ces chiffres, en plus de nous permettre de faire face à nos dépenses de fonctionnement obligatoires, nous permettent d'appréhender l'avenir et notamment les investissements nécessaires.

L'année 2017 sera marquée par la mise en œuvre des principaux investissements du mandat : espace ados, culture emploi, renouvellement de la pelouse synthétique, maison funéraire, jardins familiaux, le souffle d'art, haut débit...

I- Recettes de fonctionnement

Pour 2017, malgré une baisse encore significative de DGF (environ 200 000 € en moins par rapport à 2016), nous anticipons une stagnation de nos recettes. A cette baisse de la DGF, vient s'ajouter une nouvelle augmentation du FPIC de 50 000 €. C'est donc plus de 250 000€ en moins par rapport au budget 2016, et environ 1,25M€ / an en moins par rapport au budget 2013. Cette baisse est de plus de 75%, soit environ 10% de nos recettes de fonctionnement.

Cette baisse devrait être absorbée en partie par :

- la communauté de communes MPM ayant augmenté sa fiscalité, nous anticipons une dotation de solidarité d'environ 500 000€.
- Le dynamisme de nos bases (environ 1% alors que l'inflation est à 0,4%),
- La progression de nos recettes CAF grâce à une gestion optimale de nos installations (MAC, périscolaires...)

Les taux de fiscalité votés par la commune (TH, TFB et TFNB), par ailleurs inchangés depuis 2010, demeurent inférieurs aux taux de la moyenne nationale.

La fiscalité communale ne sera pas augmentée en 2017 malgré un programme d'investissement ambitieux, tout comme les tarifs de la quasi-totalité de nos prestations, y compris les parkings.

II- Dépenses de fonctionnement

Grâce à une gestion rigoureuse, la hausse des dépenses de fonctionnement ne sera que de 0,21 %. Depuis 3 ans, tout en maintenant un niveau de service et de prestations offerts aux administrés, nous faisons une chasse aux dépenses inutiles.

a. Charges à caractère général :

L'effort demandé aux services a permis la diminution de ces charges de 4,68 % entre 2016 et 2017 malgré une hausse inévitable de quelques postes (Eau, électricité, ...). Nous poursuivons cette baisse

sans obérer notre capacité d'action. Les charges à caractère général devraient continuer à diminuer en 2017.

b. Charges de personnel :

En 2017, nous tentons de limiter au maximum l'augmentation de ce poste (soit +2.74 %) tout en tenant compte des répercussions, sur une année pleine, de l'augmentation du point en deux temps (+0,6% en juin 2016 et +0,6% en février 2017), du PPCR. En plus du suivi de la carrière de nos agents (GVT, glissement vieillesse technicité), il faudra tenir compte de nouvelles augmentations des cotisations URSSAF, IRCANTEC et CNRACL. Comme vous le savez, sans recruter, notre masse salariale augmente du fait de l'avancement et de la carrière de nos agents. Cette augmentation maîtrisée est à mettre en perspective de l'augmentation de presque 5% par an lors du mandat précédent...

Nous l'avons annoncé, le travail sur ce poste se mesurera dans le temps. Nous ne ménageons pas nos efforts, tous les adjoints, tous les services en sont conscients. Cependant, je ne souhaite pas pointer du doigt nos agents qui bien souvent sont une richesse pour notre collectivité....

c. Autres charges de gestion courante :

Ce poste va connaître une diminution en 2017 en raison de la réduction des frais de participation au service d'incendie et ce malgré une augmentation conséquente des participations aux syndicats intercommunaux (SIDAMCM, SIVOM et SIFI). Les très bons résultats de la Caisse des écoles les années précédentes nous permettent de diminuer la subvention, tout en maintenant intégralement les budgets consacrés à nos écoles en fonctionnement et en investissement. Contrairement à la plupart des communes, les subventions aux associations augmentent légèrement. Il faut noter également la subvention de 37 000 € pour le projet Tremplin, qui va permettre la rénovation de notre patrimoine historique, grâce à l'intervention de personnes en insertion...

d. Intérêt de la dette

Ce chapitre va connaître une baisse non négligeable de 8 % en 2017 après une baisse de 5,57 % en 2016. Cette diminution se poursuivra les années suivantes.

III- Recettes d'investissement

La cession de certains de nos actifs nous a permis de consolider nos résultats.

Les subventions, principalement du département et de la région, viennent très utilement appuyer la faisabilité de nos projets.

Par ailleurs, une affectation de 600 000 € de la section de fonctionnement nous permet d'envisager les investissements 2017.

Cette année sera marquée par de nouvelles recettes. Plusieurs cessions immobilières sont en cours. Nos partenaires, région et département, mais également l'Etat, grâce à la DETR, devraient nous apporter des compléments de financement très utiles.

Les recettes liées au PAE de la gare permettront d'absorber les dépenses d'équipement de ce nouveau quartier. Trois gros projets devraient sortir de terre cette année.

Enfin, le programme d'investissement à partir de 2017 sera très chargé.

Notre situation financière étant saine, nous disposons d'une marge de manœuvre non négligeable pour avoir recours à l'emprunt dans la mesure où notre annuité est stabilisée et va progressivement diminuer. Par ailleurs, nous avons stabilisé nos dépenses de fonctionnement, tout en augmentant nos recettes. En fonction des besoins et de la réalisation des projets, je vous proposerai de contracter un emprunt.

La dette par habitant était de 1 325 € en 2016. Ce chiffre brut ne tient pas compte de la réalité de notre commune qui est surclassée 40, 80 000 habitants. Ramenée à la population DGF (14 622 h en 2016) - ce qui reste assez faible au regard de la réalité de notre commune - notre dette est de 777,58 € par habitant, soit inférieure à la moyenne nationale des communes de notre strate (862 €) et bien inférieure à l'endettement moyen de notre communauté de communes (1284 € par habitant en 2016).

L'encours total est de 10 759 680 € au 1^{er} janvier, ce qui représente environ 65 % de nos recettes réelles de fonctionnement, et une capacité de désendettement inférieure à 9 ans.

Sans être idyllique, cette situation dont nous avons héritée, et que nous avons géré au mieux jusqu'à présent (aucun emprunt depuis 2014, désensibilisation d'un emprunt à risque en 2015), nous permet d'envisager sereinement un emprunt raisonnable pour assumer nos investissements prioritaires. Pour information, un emprunt de 2 M€ au taux actuel représente une annuité d'environ 120 000 € sur 20 ans.

Quoiqu'il en soit, même s'il apparaît un emprunt de 1,8 M€ dans ce budget, il n'est absolument pas certain qu'un emprunt soit contracté cette année. Toutes les communes ont recours à cette présentation en début d'exercice. Deux raisons principales :

- le montant total des dépenses inscrites est une estimation dont le niveau de précision dépend du niveau d'avancement de chacun des dossiers. Généralement, elles sont toutes surestimées afin de pouvoir assumer nos dépenses le moment venu.
- les recettes d'investissement sont, elles, sous estimées, dans la mesure où on ne tient pas compte des subventions et les participations que nous recherchons en permanence. Par exemple, j'ai été informé en fin de semaine dernière que l'Etat apportait son soutien à notre beau projet d'espace jeunesse, culture & emploi, à hauteur de 227 000 €. Le budget ayant déjà été édité, nous n'avons pas rectifié. Nous avons de bonnes raisons de penser que nous obtiendrons d'autres soutiens de taille, notamment du département et de la région qui diminueront d'autant notre besoin de financement.

Enfin, si la plupart de nos grands projets sont bien avancés, les grosses dépenses interviendront à partir du 2^{ème}, voir 3^{ème} trimestre, ce qui veut dire que ces projets se poursuivront en 2018 pour certains. Dans ce cadre-là, les crédits 2018 participeront également à leur financement.

IV- Dépenses d'investissement

- Opération 11 : Etudes pour élaborer le PLU (RAR), plus quelques crédits pour d'autres études, comme par exemple la place du Pln
- Opération 12 : quelques acquisitions sont prévues (Petit plantier, Ret 5 et 6, Chemin des Iris, chemin des 4 saisons)... Plus quelques provisions si nécessaires.
- Opération 13 : Motifs de Noël, tondeuse pour le stade, mobilier urbain, accessibilité handicapés plage, fourniture sono village, équipements pour les services techniques, panneaux signalétique, œuvre d'art pour le souffle d'art...
- Opération 14 : Nacelle (RAR) deux véhicules PM pour 46 000€
- Opération 15 : Etudes et travaux sur les bâtiments : Maison Jeunesse, Culture & Emploi,, Hôtel de ville, extension et mise en sécurité du Mac, tribune du stade, réfection réseau EU de la maternelle, salle des mariages, chauffe-eau à Bomisport, mises en sécurité écoles + réseau et câblage, alarmes, travaux d'accessibilité, clim ALSH, balcons musée, ...
- Opération 16 : Etudes et travaux sur la voirie communale : Etudes voirie Clos Charlot, travaux d'enfouissement ligne téléphonique RD entre verrerie et Maudroume, viabilisation de terrains, pluvial route du bout du monde, trottoir chemin du train des pignes et de Bénat, aménagement shelter Pln et NRA au village, Bd du levant, avenue Mably, gradins estelan, chemin des Fougères...
- Opération 17 : Eclairage public : Avenue de la mer 21^{ème} tranche pour 60 000 €, Ep croisement train des pignes, impatient, Bd du port, Monuments et rue Carnot, travaux d'économie d'énergie.
- Opération 18 – Etudes et travaux divers et pluvial - Terrain synthétique, jardins familiaux, souffle d'art avec le parcours santé sur la pointe de Gouron, déplacement de la serre communal, lotissement communal lavandière
- Opération 19 : Amélioration des forêts PPRIF – Maudroume, chemin de l'Orge, Landon, citernes...
- Opération 21 : PAE de la Gare.

BUDGETS ANNEXES

Assainissement collectif

Section de fonctionnement :

- Les dépenses restent stables et sont constituées principalement de la consommation des WC publics, de l'entretien du véhicule BIPPER, de l'amortissement des réseaux d'assainissement.
- Les recettes sont constituées principalement de la surtaxe d'assainissement, de la participation au branchement à l'assainissement collectif, et de l'amortissement des subventions. L'augmentation en 2016 s'explique par la modification des critères de calcul de la P.A.C. qui a fait l'objet des recouvrements sur l'exercice 2016 des années 2014, 2015, 2016.

Section d'investissement :

- Les dépenses d'investissement sont constituées principalement d'études et travaux divers sur les réseaux d'assainissement (PAE recalibrage ruisseau Blèque, Route Lavandières, Rue Jean Aicard, Parking St François, rue Pouverin et divers), de travaux au Carrefour de la Verrerie et d'amortissement des subventions. L'augmentation en 2016 provient des travaux importants effectués pour le recalibrage du ruisseau de la Blèque. En 2016 et 2017, nous finançons également des rénovations de réseaux et des extensions en particulier le raccordement du quartier de la Verrerie.
Le chemisage de la ruelle du Moulin au village en 2016 a permis de régler un problème persistant depuis de nombreuses années.
La mise à jour du schéma directeur d'assainissement a débuté en 2016 et devrait aboutir en 2017.
- Les recettes, constituées du reversement de la TVA par la SAUR sur les investissements et de l'amortissement des réseaux d'assainissement ont subi une baisse constante entre 2013 et 2016 mais une affectation importante au 1068 en 2013 du résultat 2012 a permis de maintenir l'équilibre du budget et de financer les travaux sur les années suivantes.

Eau Potable

Section de fonctionnement :

- Les dépenses de la section de fonctionnement restent stables et sont constituées principalement du remboursement des emprunts concernant le réservoir d'eau de la Manne et l'amélioration de la chloration, de la consommation des fontaines, l'assurance des réservoirs...
- Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement du reversement par le fermier de la surtaxe sur consommation d'eau, des frais de contrôle de gestion de l'eau, du loyer du terrain utilisé comme entrepôt d'exploitation par le fermier, de la redevance perçue pour l'occupation des réseaux d'eau potable sur le domaine public communal par le fermier, et l'amortissement des subventions. L'évolution des recettes s'explique par les différentes modifications établies par la nouvelle DSP à effet du 10/10/2013 et les décalages consécutifs à sa mise en place. L'augmentation en 2016 s'explique par une augmentation de l'excédent antérieur reporté 2015 due aux modifications précitées.

Section d'investissement :

- Les dépenses d'investissement sont constituées principalement d'études et travaux divers sur réseaux d'eau (PAE Gare, Rue Jean Aicard, en 2013) carrefour de la Verrerie en 2015, extension et rénovation des réseaux en 2015 et 2016, récupération de la TVA par la SAUR sur les travaux d'investissement, remboursement du capital des emprunts, et l'amortissement des subventions. La baisse des dépenses en 2014 est due à la diminution des travaux

d'investissement sur les réseaux, et l'augmentation en 2016 aux travaux importants du recalibrage du ruisseau de la Blèque.

En 2016, des interventions importantes de maintenance ont été engagées dans différents secteurs. Par ailleurs, une importante intervention a été nécessaire pour permettre les travaux sur le pont du Battalier.

- Les recettes d'investissement restent constantes et sont constituées du reversement de la TVA par la SAUR sur les investissements et l'amortissement des réseaux d'eau potable.

Régie des transports

- En section d'exploitation, les dépenses, principalement les frais d'entretien, de carburant des bus et les dotations aux amortissements, ainsi que les recettes, constituées surtout par le versement de la subvention du Conseil Départemental, restent stables et la vente de 2 véhicules en 2016 a permis de dégager un résultat de fonctionnement d'environ 39 000€.
- La section d'investissement, alimentée en recettes par les dotations aux amortissements, permet l'acquisition d'un bus de manière assez régulière afin de palier au vieillissement du matériel et à sa mise aux normes.
- En 2016, nous avons fait l'acquisition d'un bus climatisé pour plus de 200 000€.

Services extérieur des pompes funèbres

- Ce budget concerne particulièrement la comptabilisation des caveaux mis à la vente des administrés avec une particularité de gestion du stock. Il y a peu d'opérations en moyenne sauf pour cette année 2016 où une subvention exceptionnelle de la commune a été perçue (23 000€). Elle a permis d'assurer le paiement du marché de reprise de caveaux afin d'augmenter la capacité du stock mis à la vente sur l'exercice 2017.

Assainissement non collectif

- En section d'exploitation les dépenses, principalement les frais de téléphone, d'affranchissement et de rattachement des agents payés par le Budget Principal, ainsi que les recettes, constituées surtout par le versement de la redevance d'assainissement non collectif due par les administrés qui disposent d'une fosse septique, restent stables.

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :** Délibération n.2017/04/58 - Budget primitif 2017 - Commune**Date de transmission de l'acte :** 20/04/2017**Date de réception de l'accusé de réception :** 20/04/2017**Numéro de l'acte :** 20170458 ([voir l'acte associé](#))**Identifiant unique de l'acte :** 083-218300192-20170412-20170458-DE**Date de décision :** 12/04/2017**Acte transmis par :** Charles MALOT**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires